

**Epreuves fédérales
Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19
OBLIGATOIRE
(A partir du 30 juin 2021)**

A l'attention des joueuses /joueurs et des
accompagnants

- Le pass sanitaire est obligatoire pour accéder au golf et à l'ensemble de ses structures. Le pass sanitaire consiste à présenter :
 - o Examen d'un dépistage virologique (Test PCR, antigénique ou autotest supervisé par un professionnel de santé) de moins de 72 heures ou,
 - o Justificatif d'un statut vaccinal complet remis par votre centre de vaccination, votre pharmacien ou votre médecin ou,
 - o Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.
 - o La présentation du Pass Sanitaire peut se faire sous format papier ou format numérique (Appli Tousanticovid). Présentation du QR Code dans tous les cas.
- Au départ et sur le parcours les joueuses et joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciation physique de 2 mètres en activités sportives).
- Les joueuses et joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râteliers des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec la recommandation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique AVANT cette manipulation. Pour cela, il est recommandé que la joueuse ou joueur soit en possession d'un flacon de cette solution dans son sac.
- Compte tenu de ces évolutions, la balle ne peut pas être placée sans pénalité dans le bunker.
- Si une joueuse ou joueur a un comportement visiblement contraire au respect des gestes barrières, elle/il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).
- A l'exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.
- Les cadets sont autorisés, avec respect du protocole sanitaire (distance, gel, ...).
- L'échange de cartes de scores entre les joueuses/joueurs est autorisé. Nous vous confirmons que nous reprenons les modalités classiques selon les règles de golf. De ce fait nous souhaitons que les scores soient certifiés par la signature physique du marqueur et de la joueuse ou du joueur. Par conséquent, l'échange des cartes devra être opéré avant le début de la partie.
- Les réunions des capitaines sont à nouveau autorisées avec port du masque obligatoire.

Le Comité des Règles et la Commission Nationale d'Arbitrage